



# **LE SIBA A MANQUÉ LE TRAIN DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE**

## **ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

**Où sont passés les  
investissements prévus ?**

*Le 6 février 2026*

*Patrick du FAU de LAMOTHE  
[p1dufau@gmail.com](mailto:p1dufau@gmail.com)  
06 33 42 23 69*



Alors qu'en cet hiver 2025 – 2026, les bassins de rétention sont pleins, les réseaux des eaux usées débordent à nouveau.

En 2025, notre association a déjà pointé du doigt les écarts entre les déclarations des maires du SIBA de l'automne 2024, le plan à 5 ans 2024-2028 pour 120 M€ d'investissements pour les eaux pluviales et les réalisations, sans qu'il ne soit jamais démontré par le SIBA en quoi ces investissements mettraient fin aux débordements récurrents.

Sans difficulté et sans être contestés, nous avons montré que ce plan englobait les investissements annuels habituels. En réalité, sur les 5 ans de ce plan, seuls 35 M€ pouvaient être considérés comme supplémentaires dont 30 M€ étaient dédiés à la réalisation d'une station d'épuration entre Arès et Andernos-les-Bains.

Par ce dossier, nous faisons le point sur les investissements réalisés par le SIBA en 2025.

Le SIBA se prononcera, lundi 9 février 2026 sur ses comptes pour 2025 et adoptera son budget pour 2026.

**Ces documents, qu'ARC'EAU a pu se procurer et analyser, révèlent une fois de plus que les investissements 2025 n'atteignent pas la moitié des prévisions.**

**D'ÉVIDENCE, LE SIBA A MANQUÉ LE TRAIN DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.**



Que nos élus l'admettent ou pas, le SIBA a en charge l'adaptation du réseau existant de recueil des eaux pluviales et des eaux usées, du traitement de ces dernières, dans un contexte du changement climatique en cours, pour les années à venir.

On s'en souvient, l'hiver 2024-2025 avait été marqué par la tentative conjointe du SIBA et du préfet, de modifier les deux arrêtés préfectoraux qui régissent les réseaux nord et sud du bassin d'Arcachon, sous les yeux impuissants, mais aussi extrêmement passifs, du Parc Naturel Marin qui n'avait pas été consulté pour avis conforme comme la législation le voulait.

Leur but était d'autoriser le rejet dans le bassin d'Arcachon des débordements des bassins de rétention et des réseaux d'eaux usées.

La SEPANSO, dans son N°207 de l'automne 2025, en a compté les méandres.

Par décision du 20 mai 2025, la SEPANSO, obtenait, en référé la suspension de ces arrêtés. Puis, le 24 novembre 2025, le conseil d'État, sur l'appel de la ministre de la transition écologique, confirmait cette suspension en des termes extrêmement clairs :

4. Il ressort des énonciations de l'ordonnance attaquée que, pour juger en application de l'article L. 122-2 du code de l'environnement précité que des études d'impact étaient requises, le juge des référés a notamment considéré que les deux arrêtés en litige devaient être regardés comme autorisant le SIBA à réaliser des rejets directs d'eaux usées lors des opérations de maintenance et de circonstances exceptionnelles alors même que cette autorisation ne résultait pas des autorisations initiales de 2019 et 2023. En statuant ainsi, le juge des référés a, sans commettre d'erreur de droit, porté sur les faits qui lui étaient soumis une appréciation souveraine exempte de dénaturation.

Il y a tout lieu de penser que les arrêtés n'ayant pas été précédés d'études d'impacts, après avoir été suspendus par les juges du référé, seront annulés lorsque le tribunal aura à les juger au fond.

À notre connaissance, la préfecture n'a pas relancé de procédure d'écriture de nouveaux arrêtés, cette fois précédés d'une étude d'impact.

*La Dépêche du Bassin dans son numéro N°1289 (13 au 19 février 2021), rapportait les propos du président du SIBA tenus en 2021:*



## **5 ANS PLUS TARD, OÙ EN EST LE SIBA ?**

**En 2024, sur les 23,7 M€ d'investissements prévus, seuls 6,3 M€ avaient été réalisés.**

**En 2025, sur les 28 M€ prévus, les réalisations ont porté sur 11,3 M€, seulement.**

**C'est mieux, mais en deux ans, sur 51,7 M€ prévus, il en manque 34,1 M€, soit 65,96 % : Deux euros sur trois prévus n'ont pas été dépensés.**

**Aucune explication du SIBA ne figure dans les documents d'accompagnement de ces comptes.**

## I - ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES : LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS.

Les comptes pour 2025 montrent que les investissements réalisés 11,3 M€ ne représentent que 40,51 % des investissements budgétés (*Source : Compte Financier Unique pour 2025*) :

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN D'ARCAÇON - SIBA M49 ASSAINISSEMENT - CFU - 2025

2026DEL003A

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.1</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	27 990 555,12	11 339 113,27	40,51	5 467 884,26
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>27 990 555,12</b>	<b>11 339 113,27</b>	<b>40,51</b>	<b>5 467 884,26</b>

Le Tableau 1, ci-après, compare les prévisions d'investissements, les montants réalisés en euros et en pourcentage sur la période 2021 à 2025.

Tableau 1

Investissements			
En M€	Prévisions	Réalisés	Taux de réalisation
2021	16,5	11,0	66,67%
2022	21,9	13,7	62,55%
2023	18,6	6,5	34,95%
2024	23,7	6,3	26,69%
2025	28	11,3	40,51%
Total	108,7	48,8	
Moyenne	21,7	9,8	44,89%

**Dans ses conditions, faut-il s'étonner de la dégradation des ouvrages, alors que les événements climatiques appelés à se multiplier portent atteinte à leur intégrité, en particulier pour les équipements électriques.**

**Si on regarde de façon plus précise :**

Sur les investissements prévus et réalisés sur le collecteur principal (opérations 1001 et 1003), on constate l'extrême faiblesse des investissements réalisés, 10,7 % des investissements prévus pour en moyenne 427 500 € par an :

*Tableau 2*

En M€	Prévisions	Réalisés	Taux de réalisation
2022	2,57	0,27	10,5%
2023	4,07	0,33	8,1%
2024	3,76	0,27	7,2%
2025	5,63	0,84	14,9%
Total	16,03	1,71	
Moyenne	4,0	0,4	10,7%

Si aux travaux sur le collecteur principal, on ajoute ceux concernant les réseaux secondaires, hors extension de réseau (i.e les opérations 1001, 1003, 1006,1007 et 1008), on obtient, en moyenne :

*Tableau 3*

En M€	Prévisions	Réalisés	Taux de réalisation
2022	8	4,17	52,1%
2023	8,43	2,85	33,8%
2024	9,29	2,85	30,7%
2025	12,34	4,53	36,7%
Total	38,06	14,4	
Moyenne	9,5	3,6	37,83%

Si le taux de réalisation atteint en moyenne 37,83 % sur 2022 à 2025, il reste très faible.

La comparaison des travaux prévus et ceux réalisés sur les bassins de sécurité (opération 1017), qui sont au cœur des débordements constatés, on relève une réalisation des travaux prévus de seulement 4,6%.

Tableau 4

En M€	Prévisions	Réalisés	Taux de réalisation
2022	0,6	0,01	1,7%
2023	0,6	0	0,0%
2024	0,7	0,077	11,0%
2025	0,7	0,179	25,6%
Total	2,6	0,266	
Moyenne	0,65	0,07	10,2%

Les réalisations sont, sur 4 ans, indigentes au regard des budgets alloués. Ceux-ci sont-ils sincères ?

Le journal Sud-Ouest rappelait<sup>1</sup> les propos tenus en 2021 par le président du SIBA :

*« De multiples débordements et inondations ont mis en lumière de nombreuses insuffisances et états de vétusté avancés de certains ouvrages »*

Qu'a-t-il été fait entre 2021 et 2025 pour résoudre ces problèmes et prévenir de nouveaux débordements ? Manifestement pas grand-chose en tous cas pas à la hauteur des problèmes causés par un réseau vieillissant.

Enfin, une particularité remarquable du SIBA doit être souligné : le volume considérable des annulations d'investissements.

Les sommes inscrites au budget primitif d'un exercice ne sont pas toutes totalement exécutées en fin d'année. Des décalages dans les travaux entraînent des restes à réaliser.

Mais, ici, le SIBA, présente une particularité qu'il faut dénoncer. Sur les investissements budgétés, comme le montre le tableau ci-après, près de 44,79 %, entre 2022 et 2025, ont été purement et simplement annulés.

Le SIBA ne fournit aucune explication pour cette anomalie.

<sup>1</sup> Sud-Ouest : 11 février 2025 – Pollution du bassin d'Arcachon : deux hautes responsables placées en garde à vue.

Tableau 5

Investissements annulés			
En M€	Budget	Annulés	Taux d'annulation
2022	21,9	6,8	31,05%
2023	18,6	9,2	49,46%
2024	23,7	14,1	59,49%
2025	28	11,2	40,00%
Total	92,2	41,3	
Moyenne	23,1	10,3	44,79%

## AU TOTAL, LE SIBA NE TIENT PAS SES ENGAGEMENTS

### Où passe l'argent des usagers du service de l'assainissement ?

Dès lors que le budget prévoyait des investissements à hauteur de 28 M€, il fallait, règle d'équilibre oblige, pouvoir les financer, c'est à dire disposer de recettes suffisantes. La principale est la redevance due par les usagers du service public de l'assainissement.

Mais si les recettes sont levées et les dépenses d'investissement non réalisées, alors, en principe, la différence, aux emprunts non souscrits près, se retrouve dans la trésorerie.

C'est ce que montre le tableau ci-après.

Tableau 6

En M€	Trésorerie	Redevance Assainissement	Jours de Recettes
2021	8,7	11,2	284
2022	4,2	9,9	153
2023	12,6	11,8	390
2024	18,7	12,3	555
2025	22,2	12,6	643



Au 31 décembre 2025, la trésorerie accumulée du service public de l'assainissement s'élève à 22,2 M€ contre 8,7 M€ au 31 décembre 2021 et 4,2 M€ à fin 2022.

Cela représente 643 jours de recettes de la redevance d'assainissement contre 284 jours en 2021. Cet argent ne rapporte aucun intérêt.

**Alors que selon le SIBA, le service nécessitait, depuis ses constats de 2021, une mise à niveau de ses équipements, c'est le contraire qui s'est passé. Le SIBA a thésaurisé...**

## II - ET POUR LES EAUX PLUVIALES ?

OPERATIONS	REALISATIONS 2025	MONTANT
OPE 0012	Eaux Pluviales	2 427 514,69
OPE 0031	GEMAPI COBAS	760 927,48
OPE 0032	Valorisation des Sédiments de dragage	643 063,58
OPE 0011	Réensablement des Plages	563 781,03
OPE 0033	GEMAPI COBAN	404 057,71

Les investissements réalisés en 2025 sur les eaux pluviales s'élèvent à seulement 2,427 M€, soit tout juste 200 K€ par commune. Les investissements réalisés en 2024 étaient de 2,7 M€.

**Là encore le compte n'y est pas.**

## **CONCLUSION (TRÈS) PROVISOIRE**

**Pour prétendre à l'efficacité de son système d'assainissement des eaux usées, le SIBA se réfugie derrière le fait, qu'en période estivale, la présence de 400 000 personnes autour du bassin ne provoquerait ni dysfonctionnement ni débordement.**

**C'est oublier qu'une fois l'été passé, restent sur place les constructions qui ont accueillis ces personnes, avec parfois parking et garages souterrains, que la voirie de lotissements inoccupés demeure, que les fossés, au mieux busés, au pire comblés pour faciliter les constructions, ne sont pas rouverts, que des dizaines de milliers de mètres carrés dédiés aux surfaces commerciales sont toujours là. Le tout constitue de formidables obstacles à l'infiltration des eaux, à leur écoulement, en périodes de pluie.**

**POUR 2026, LE BUDGET D'INVESTISSEMENT EST ENCORE EN HAUSSE À 29,6 M€. COMBIEN SERONT RÉALISÉS ?**

**Après 2024, l'exercice 2025 confirme, si besoin en était, qu'en dépit des moyens considérables donnés par les usagers et contribuables, le SIBA est dans l'incapacité d'assurer ne seraient-ce que les investissements qu'il a lui-même prévus et dont on sait qu'ils ne garantissent pas le non-renouvellement des débordements des eaux usées dans le bassin.**

**Tout aussi grave, l'État s'est perdu dans la rédaction de projets d'arrêtés à la fois irréguliers et ne répondant pas aux besoins du territoire. Celui-ci a d'abord besoin d'une limitation de l'urbanisation permettant de ne pas augmenter les enjeux et de mettre à niveau les services d'eaux pluviales et d'assainissement des eaux usées.**

**\* \* \***